

Le COBALI dépose un nouveau Plan directeur de l'eau pour la zone de gestion intégrée des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé

Mont-Laurier, le 3 mai 2013 - Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) est fier de vous annoncer le dépôt de la deuxième édition du Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de la rivière du Lièvre auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

« Entamé en 2009, le travail s'est effectué en parallèle avec la mise en œuvre du plan d'action quinquennal 2007-2012 contenu dans le premier Plan directeur de l'eau réalisé pour le bassin versant de la rivière du Lièvre. Maintenant, le nouveau Plan directeur de l'eau permet d'établir une gestion intégrée de la ressource eau à l'échelle de la zone actuelle du COBALI. Une série d'objectifs sont identifiés, qui permettront de guider les acteurs du milieu dans les actions à mettre en place pour protéger notre précieuse ressource » souligne la présidente du conseil d'administration, Mme Nicole Robitaille-Carrière.

Le PDE est le fruit d'une concertation entre tous les acteurs de l'eau des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé. Composé d'un portrait du territoire, de préoccupations sociales, d'un diagnostic, d'enjeux et d'orientations, d'un plan d'action et d'un programme de suivi et d'évaluation, le PDE est d'abord et avant tout un outil de planification qui détermine et hiérarchise les interventions à réaliser dans la zone de gestion du COBALI afin d'atteindre les objectifs fixés de manière concertée.

Articulé autour de quatre grands enjeux (Quantité et qualité de l'eau, Écosystèmes, Aspects sociaux, Sécurité) le PDE contient 41 actions permettant de cerner les problématiques, comprendre les enjeux et mobiliser les ressources autour d'actions réfléchies visant l'atteinte d'un objectif commun : la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau de la zone de gestion.

Rappelons que le COBALI est un des 40 organismes de bassins versants que le gouvernement du Québec a mandaté pour implanter la gestion intégrée des ressources en eau sur le territoire du Québec méridional. Le rôle des organismes de bassins versants est de favoriser une concertation des différents acteurs et usagers de l'eau des secteurs communautaire, municipal et économique, afin d'améliorer l'utilisation des ressources en eau, tout en protégeant les écosystèmes et en assurant un développement économique et social.

Consulter le nouveau PDE sur le site Internet du COBALI à : www.cobali.org

